



Opter pour une gestion intégrée du littoral

Aménager les espaces littoraux et fluviaux relève du défi ; les multiples pressions qui s'y exercent (élévation du niveau de la mer notamment) étant appelées à s'amplifier avec le changement climatique.

Le Cerema accompagne vos projets d'aménagement et met à votre disposition son expertise en géo-information, planification, observation du trait de côte ou réduction des impacts des activités sur le milieu marin.

Dans le domaine de la sécurité maritime, le Cerema contribue à moderniser les systèmes de signalisation maritime internationaux et développer les systèmes de supervision des trafics.

↳ VOS BESOINS

Vous souhaitez :

- Élaborer une stratégie de gestion du littoral pour un aménagement durable ?
- Recenser et évaluer l'état et la fonctionnalité de vos ouvrages portuaires ?
- Envisager une opération sur le trait de côte ? sur une décharge littorale ?
- Caractériser le risque de submersion marine ?

NOS RÉPONSES ↵

- Appui à la définition du besoin, en lien avec les évolutions réglementaires
- Réalisation d'audits techniques, économiques et réglementaires
- Analyse et interprétation des données (ex : analyse statistique de climatologie moyenne, zoom sur les tempêtes, estimation des valeurs extrêmes)
- Recommandations concrètes et chiffrées
- Appui dans la gestion et l'exploitation de vos infrastructures portuaires, maritimes.

Nos grands projets

Programme « Trait de Côte »

L'article 239 de la loi « Climat et résilience » introduit l'obligation pour une liste de 126 communes visées par décret, l'obligation, de cartographier les zones menacées par l'érosion du trait de côte. Le Cerema pilote le programme national d'accompagnement des communes pour la réalisation de leur outil cartographique sur la période 2022-2026.

Programme « résorption des décharges littorales »

Lors du Sommet international One Ocean Summit qui s'est tenu à Brest, en février 2022, la France a annoncé la résorption en 10 ans des décharges littorales présentant un risque de rejet de déchets en mer, en métropole comme en outre-mer. 67 décharges prioritaires déjà identifiées.

L'État a confié au Cerema le pilotage du programme d'accompagnement des collectivités pour le traitement des décharges et de renaturation des sites (2022-2026)



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE ↩

Agglomération Royan Atlantique (Charente Maritime)

Développement d'un système de surveillance océano-météo pour l'accueil des paquebots de croisière au port de Royan

« Le professionnalisme, la qualité des échanges avec les interlocuteurs, les prestations techniques, la livraison des matériels et logiciels ainsi que le support technique ont permis de mener à bien ce projet dans les délais prévus et ont donné pleine satisfaction. »

David PASSERAULT

Directeur d'exploitation, Port de Royan

NOUS CONTACTER

Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

Impulser un programme d'actions de prévention des inondations — 2022

Le Cerema a été mobilisé pour mettre à disposition de la collectivité un outil de connaissance et d'observation du territoire visant à prendre en compte dans ses documents de planification les aléas naturels auxquels il est soumis. L'ambition étant d'initier la première démarche PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations littorale martiniquaise).

Métropole Toulon Provence Méditerranée

➤ Développement d'outils d'aide à la décision pour une stratégie de gestion intégrée du littoral — 2021 - 2022

Le Cerema accompagne la métropole qui souhaite se doter d'une véritable stratégie de gestion de son littoral sur le long terme.



Ressources en ligne

➤ **Changement climatique-Adapter les territoires littoraux** COLLECTION | LES ESSENTIELS

➤ **Littoral - Intégrer l'évolution du trait de côte à son projet de territoire** COLLECTION | LES ESSENTIELS

➤ **Planification littorale - Contraintes et potentiels** COLLECTION | LES ESSENTIELS



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS RESSOURCES SUR NOTRE PLATEFORME EN LIGNE